



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 mai 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Déclaration présentée par la Society to Support Children Suffering from Cancer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.

---

\* [E/2014/1/Rev.1](#), annexe II.



## Déclaration

Nous nous trouvons actuellement à un carrefour important de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Au cours de la dernière année, certains ont produit des résultats acceptables et d'autres non. La principale préoccupation est que les succès relatifs pourraient ne pas être durables, tandis que le poids des échecs relatifs pourrait dissuader à la fois les donateurs et les bénéficiaires, les incitant à changer de cap. Bien qu'il reste encore du temps, nous devrions nous focaliser d'abord sur le recalibrage des cibles et des acteurs, puis sur la prolongation des délais. Cette prolongation relève des décideurs des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir les États Membres des Nations Unies et les organisations multilatérales chargées de gérer ces objectifs. En ce qui concerne le recalibrage, c'est sur ce point qu'un rôle plus large des organisations non gouvernementales (ONG) compétentes doit être envisagé.

Correctement financées, des solutions simples basées sur des projets clairement conçus avec un suivi et des évaluations réguliers, mises en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé pour lesquels les infrastructures nécessaires existent, doivent devenir des priorités.

Des ONG compétentes doivent être sélectionnées comme organismes de mise en œuvre, par le biais d'une présence plus marquée dans les mécanismes de coordination des pays, dotées de droits de vote et d'une responsabilité renforcée de suivi et d'évaluation, ainsi que de publication périodique de rapports.

Les besoins en matière d'éducation et de formation de tous les organismes de mise en œuvre en activité, y compris les ONG, devront être déterminés à l'avance et exposés dans le document du projet, avec une approche axée sur les résultats et le financement requis programmé séparément. La plupart des formations nécessaires doivent suivre une approche standardisée et uniforme. Plus les initiatives seront standardisées – par exemple en planifiant tous les projets à l'aide du logiciel Microsoft Project ou en utilisant des modèles standardisés pour toutes les activités d'achat ou de suivi et d'évaluation –, plus elles seront faciles à mettre en œuvre et à transférer. Le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, basé à Turin (Italie), peut être un bon modèle. Ces centres de formation régionaux proposeront des cours standard obligatoires aux organismes de mise en œuvre, avec une approche de formation des formateurs qui exigera que les diplômés diffusent les informations et les techniques auprès des autres organismes de mise en œuvre, à la fois sur le plan local et régional, par le biais de jumelages.

Les décisions de financement doivent reposer sur les résultats des ONG, évalués à l'aide d'un cadre accepté par tous. Il existe des normes de référence des ONG utilisées par des sociétés d'évaluation comparative telles que la SGS, qui peuvent vérifier de manière indépendante les activités et les capacités d'exécution des ONG. Les résultats de ces évaluations doivent être directement liés au financement. Plus la note est élevée, plus les modalités de financement seront favorables. Les ONG dont les résultats s'améliorent devraient être récompensées avec un financement sur plusieurs années, ce qui leur permettrait de renforcer durablement leurs capacités et pourrait également encourager des organisations de la société civile souhaitant participer. En outre, les donateurs apprécieraient de savoir que le facteur de compétence des ONG est un critère déterminant pour l'octroi de fonds. Cependant, la démonstration des réussites et de l'efficacité peuvent

indéniablement aider. Des cibles relativement faciles à atteindre, pour lesquelles des résultats concrets peuvent être mesurés à court terme, doivent être choisies. Ces résultats pourraient certainement inciter la communauté des donateurs à augmenter leurs financements. Il s'agit d'une forme de tri inévitable; ce n'est pas souhaitable, mais cela peut être nécessaire pour la durabilité.

---